



Groupe d'Action Locale  
Avallonnais

Compte-rendu du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Avallonnais  
Mardi 26 mars 2019  
Salle de réunion du Pays Avallonnais à AVALLON

Le 26 mars 2019 à 18 heures 30, le Comité de Programmation du GAL Avallonnais, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du PETR du Pays Avallonnais à AVALLON, sous la présidence de Pascal GERMAIN, Président du GAL Avallonnais.

**4 Délégués titulaires du collège public présents** : Claudie CHAMPEAUX, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN et Nathalie LABOSSE

**3 Délégués titulaires du collège privé présents** : Jean-Marie BARBARO, Arlette BORSATO, Jérôme MARCHAND

**1 Délégué suppléant du collège privé présents avec pouvoir de vote** : Jacques OUVRARD

**1 Délégué suppléant du collège privé présents sans pouvoir de vote** : Manuel DA SILVA

**1 Délégué titulaire du collège public absent** : Didier IDES

**3 Délégués titulaires du collège privé absents excusés** : Claude BOURSIER, Gilbert CASSIN et François-Xavier NAULOT

Date de convocation	15 mars 2019
Nombre de membres du Comité de Programmation	11
Membres du collège public présents	4
Membres du collège privé présents ou représentés	4

En début de séance, 4 membres du collège privé et 3 membres du collège public sont présents. La règle du double quorum étant respectée le Comité de Programmation peut légalement délibérer.

Après l'arrivée de Nathalie LABOSSE à l'ordre du jour n°2, pendant la présentation du projet Festivallon, le Comité continue de délibérer avec 4 membres du collège privé et 3 membres du collège public, le Président ne prenant pas part aux votes afin de respecter la supériorité numérique du collège privé.

**Secrétaire de séance** : Arlette BORSATO

- ✓ Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité de Programmation.
- ✓ Le Président rappelle l'ordre du jour et précise que le dossier « Journées romaines de St Père » sera ajourné et demande l'ajout à l'ordre du jour de la validation du Règlement d'Intervention. Ces modifications ne suscitent aucune observation.

**O.J N° 1 : VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 19 décembre 2018**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est **ADOPTÉ** par un vote à main levée à l'unanimité.

**O.J. N°2 : DOSSIERS EN PRE PROGRAMMATION**

**1) Festival TRAVERSESES**

Le projet est présenté par Virginie COUTANCE, salariée de l'association. A l'occasion de ses 30 ans d'existence, l'association souhaite organiser à AVALLON un festival en juin autour des jardins et ateliers participatifs. Il comportera entre autre, des activités culturelles, expositions, conférences, randonnées, troc aux plantes... L'objectif est de créer un évènement annuel qui pourrait se pérenniser selon son attractivité, favoriser le lien social et intergénérationnel, ainsi que la mixité sociale par l'intermédiaire d'évènements ouverts à tous. Ce dossier pourrait faire l'objet d'un soutien LEADER Fiche Action N° 8 sous-action 2.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Dépenses éligibles	13 906,00	FEADER	8 899,80	64 %
		Commune Avallon	2 225,00	16 %
		Autofinancement	2 781,20	20 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>13 906,00</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>13 906,00</b>	<b>100 %</b>

Le Comité de Programmation, à l'unanimité, donne un **AVIS FAVORABLE** au projet : Festival TRAVERSESES.

## **2) 21<sup>ème</sup> Festivallon**

Le projet est présenté par Philippe HALLOY, Président de l'association JAVA. Le programme prévoit une trentaine de concerts sur tout le territoire pendant l'été, des apéros/concerts, des animations pendant le marché d'Avallon, mais aussi un Festival de jazz et un Festival de clôture. En plus de contribuer à l'attractivité touristique du territoire, ces événements permettent de promouvoir des groupes locaux et de rendre accessible au plus grand nombre les musiques actuelles.

Ce dossier a été retenu, suite à l'appel à projets « manifestations », dans le cadre de la Fiche Action N° 5.

Plan de financement prévisionnel : le financement FEADER peut évoluer à la hausse dans le cas de non obtention de tous les autres financements nationaux espérés.

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Dépenses retenues	4 985,00	FEADER	3 190,00	64 %
		CCAVM	798,00	16 %
		Autofinancement	997,00	20 %
Autres dépenses	16 753,00	CCAVM	1 202,00	
		Département	1 200,00	
		Commune Avallon	11 000,00	
		Autofinancement	3 351,00	
<b>TOTAL</b>	<b>21 738,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 738,00</b>	<b>100 %</b>

Le Comité de Programmation, à l'unanimité, donne un **AVIS FAVORABLE** au projet : du 21<sup>ème</sup> Festivallon.

## **3) Journées sportives du Vézélien**

Le projet est présenté par Michèle GUYOT et Christian GUYOT, bénévoles du Foyer d'Éducation Populaire de St-PÈRE. La 30<sup>ème</sup> ronde de VÉZELAY (VTT) se déroulera le 22 avril et une course de chiens de traîneau en novembre. L'objectif est de promouvoir les pratiques sportives et initier à des pratiques nouvelles porteuses d'attractivité, ainsi que de contribuer au dynamisme local et provoquer des retombées économiques hors saison. Ce dossier pourrait faire l'objet d'un soutien LEADER Fiche Action N° 10 OGS.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Dépenses éligibles	7 500,00	FEADER	4 000,00	64 %
		Département	900,00	16 %
		Commune de St Père	100,00	
		Autofinancement	2 500,00	20 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>7 500,00</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>7 500,00</b>	<b>100 %</b>

Le Comité de Programmation, à l'unanimité, donne un **AVIS FAVORABLE** au projet : Journées sportives du Vézélien.

## **4) Les petites histoires dans la Grande Histoire**

Le projet est présenté par Anne LEMOINE, salariée de la Compagnie L'Aime en Terre. Il consiste à la création de scènes à partir de souvenirs collectés lors de goûters intergénérationnels, de consultations des archives publiques et privées, de partenariat avec des professeurs des écoles, collèges et lycées... Les spectacles rendront vivants ces témoignages et ces souvenirs ancrés dans le territoire, reliés aux dates de la Grande Histoire. Une grande fête en 2021 reprendra tous les spectacles créés afin de montrer une fresque vivante de l'Histoire à partir des petites histoires du quotidien. L'objectif est de créer du lien intergénérationnel et de l'animation tout en recueillant les mémoires vivantes, travail essentiel à la conservation du patrimoine immatériel local.

La compagnie a prévu de démarcher les communes du Pays courant avril afin de fixer les lieux de collecte et animation. Le Comité de Programmation demande à affiner le calendrier de réalisation.

Ce dossier pourrait faire l'objet d'un soutien LEADER Fiche Action N° 8 sous-action 2, qui ne prévoit pas de plafond de dépenses éligibles, contrairement à la Fiche Action N°5.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Dépenses éligibles	19 377,00	FEADER	12 401,00	64 %
		Région	1 100,60	16 %
		État (DRAC)	1 000,00	
		Communes d'Arcy	1 000,00	
		Autofinancement	3 875,40	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>19 377,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 377,00</b>	<b>100 %</b>

Le Comité de Programmation, à l'unanimité, donne un **AVIS FAVORABLE** au projet : Les petites histoires dans la Grande Histoire.

#### 5) 8<sup>ème</sup> Festival des foins à St-GERMAIN DES CHAMPS, 14 et 15 juin 2019

Le projet est présenté par Christelle GUILLAUME, Présidente de l'association La boîte à Meuh. Ce festival présente une programmation musicale éclectique et variée, adaptée à une large tranche d'âge. Les têtes d'affiches renommées permettent une fréquentation avoisinant 1 500 personnes, ce qui profite aux groupes locaux grâce à la scène tremplin. Une attention particulière est portée sur l'accessibilité à cette manifestation pour les publics défavorisés et empêchés qui bénéficient d'entrées gratuites, distribuées aux établissements d'accompagnement, et de navettes au départ d'AVALLON, ainsi que de covoiturages. Sur place des animations pour les familles sont prévues, ainsi qu'une garderie. De plus, l'association assure une organisation écoresponsable et se fournit en grande partie chez les producteurs locaux pour la buvette et la restauration.

Ce dossier a été retenu, suite à l'appel à projets « manifestations », dans le cadre de la Fiche Action N° 5.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Dépenses éligibles	15 000,00	FEADER	9 600,00	64 %
		Département	2 400,00	16 %
		Autofinancement	3 000,00	20 %
Autres dépenses	35 530,00	Département	1 100,00	
		Commune St Germain	700,00	
		DRAC	1 700,00	
		Autofinancement	33 030,00	
<b>TOTAL</b>	<b>50 530,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 530,00</b>	<b>100 %</b>

Le Comité de Programmation, à l'unanimité, donne un **AVIS FAVORABLE** au projet : 8<sup>ème</sup> Festival des foins.

#### 6) 14<sup>ème</sup> rencontres de Monthelon, 25 au 27 juillet 2019

Le projet est présenté par Damien MALLET, salarié de l'association du château de Monthelon. Cet événement est un voyage artistique où l'on doit, sur place, se laisser guider pour découvrir le lieu et les artistes qui y créent. Sous le signe de la rencontre, le public chemine ainsi entre des spectacles, des performances, des expositions, des installations, des projections, des happenings, des excursions, des discussions et des échanges. La trentaine d'artistes invités à cette édition 2019 sont pluridisciplinaires avec une dominante Cirque (Cirque, Théâtre, Danse, Musique, Arts visuels). Ces artistes sont reconnus dans leur domaine et de rayonnement national et international. L'objectif est d'ouvrir les lieux afin de rendre accessible la culture au plus grand nombre, permettre les échanges entre artistes et population, participer à l'animation culturelle du territoire et contribuer à son attractivité. Ce dossier a été retenu suite à l'appel à projets « manifestations » dans le cadre de la Fiche Action N° 5.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Dépenses éligibles	15 000,00	FEADER	9 600,00	64 %
		Région	2 400,00	16 %
		Autofinancement	3 000,00	20 %
Autres dépenses	26 958,00	Région	1 300,00	
		DRAC	3 700,00	
		Mission locale	3 040,00	
		Autofinancement	18 918,00	
<b>TOTAL</b>	<b>41 958,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>41 958,00</b>	<b>100 %</b>

Le Comité de Programmation, à l'unanimité, donne un **AVIS FAVORABLE** au projet : 14<sup>°</sup> rencontres de Monthelon.

#### 7) Concert Cover Queen, le 31 août 2019

Le projet est présenté par François MAURE, Président de l'association Les Arts de la Grotte. Ce concert sera organisé dans la grotte de Champ Retard et comprend l'intervention du groupe « Cover Queen » et une scène tremplin avec trois groupes locaux. Une attention particulière est portée sur l'accessibilité à cette manifestation à tout public au travers de la politique tarifaire. Les lieux sont aménagés pour l'accès aux personnes à mobilité réduite et l'association assure une organisation écoresponsable avec buvette et restauration fournies par les producteurs locaux. Cette manifestation mobilise beaucoup de bénévoles, participant au maintien du lien social. Un des objectifs est aussi la mise en valeur du site naturel et l'animation du territoire permettant un prolongement de la saison touristique pour les prestataires locaux.

Une vigilance sera à porter sur la faisabilité financière du projet. En effet, le plan de financement initial, ne prévoit pas assez de cofinanceurs nationaux pour permettre un soutien maximal par le programme LEADER. Une aide du Pays Avallonnais pourrait intervenir en complément en dernier ressort.

Ce dossier a été retenu, suite à l'appel à projets « manifestations », dans le cadre de la Fiche Action N° 5.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Dépenses éligibles	15 000,00	FEADER	9 600,00	64 %
		Département	1 300,00	16 %
		CDT ?	1 100,00	
		Autofinancement	3 000,00	20 %
Autres dépenses	3 600,00	Autofinancement	3 600,00	
<b>TOTAL</b>	<b>18 600,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 600,00</b>	<b>100 %</b>

Le Comité de Programmation, à l'unanimité, donne un **AVIS FAVORABLE** au projet : **Concert Cover Queen.**

#### 7) 29<sup>ème</sup> rencontres musicales de NOYERS, du 7 au 28 juillet 2019

Le projet est présenté par Nathalie LABOSSE, Maire de NOYERS. Le projet consiste à l'organisation de huit concerts de musique classique et de jazz avec des intervenants de renommée internationale et quatre concerts gratuits des élèves des master-classes. Les concerts se tiendront à NOYERS et à L'ISLE-SUR-SEREIN avec environ 2 500 spectateurs attendus sur le mois. La fréquentation génère des retombées touristiques certaines avec un public de résidents secondaires et du bassin parisien. L'objectif principal est la diffusion de la musique classique et jazz en zone rurale, ainsi que l'animation et la promotion du territoire.

Ce dossier a été retenu suite à l'appel à projets « manifestations » dans le cadre de la Fiche Action N° 5.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Dépenses éligibles	15 000,00	FEADER	9 600,00	64 %
		Région	2 400,00	16 %
		Autofinancement	3 000,00	20 %
Autres dépenses	90 065,00	Région	3 600,00	
		Département	8 000,00	
		Commune Noyers	750,00	
		Spedidam	13 500,00	
		Autofinancement	64 215,00	
<b>TOTAL</b>	<b>105 065,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>105 065,00</b>	<b>100 %</b>

Le Comité de Programmation, à l'unanimité, donne un **AVIS FAVORABLE** au projet : **29<sup>ème</sup> rencontres musicales de Noyers.**

### O.J. N°3 : DOSSIERS EN PROGRAMMATION

#### 1) Ingénierie 2018, animation du GAL du Pays Avallonnais :

Pour l'année 2018, l'animation et la gestion du programme LEADER ont été mises en œuvre par trois agents du PETR du Pays Avallonnais représentant 2,25 ETP. Une dizaine de projets ont été accompagnés pour une programmation en 2018 ou 2019. En parallèle, le Pays Avallonnais a envisagé de nouvelles modalités de communication qui s'expriment à travers la mise en service d'un nouveau site Internet, l'arrêt du magazine « Territoire » et son remplacement par d'autres modes de communication qui ont été identifiés avec les partenaires en 2018, l'organisation de rencontres locales avec la population pour débattre des grands projets qui contribuent à l'attractivité et à l'accueil, etc.

En fin d'année 2018, l'équipe a été renforcée avec l'arrivée d'une chargée de communication et le remplacement de la gestionnaire LEADER qui avait quitté ses fonctions en fin mai.

Agents	ETP LEADER	Missions
Marie GIRAUD et Monica FRAMBOURG	1	Gestion et animation (FA 1, 4 et 5) du programme LEADER – Animation du Conseil de Développement Territorial
Antoine NICOL	0,75	Direction – Pilotage stratégie territoriale (CT, LEADER, etc.) – Culture – Économie – Enfance-Jeunesse – Animation LEADER (FA 3, 7 et 9)
Guillaume PAPIN	0,50	Aménagement de l'espace (SCoT, PLUi, PLU) – Mission Habitat & Politique foncière – LEADER (FA 6 et 8)
Jessica BOURGOIS	0,60	Communication

Plan de financement validé :

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Salaires et charges	90 700,10	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	24 006,53	20
Frais de déplacement	2 130,14	FEADER (Programme LEADER Avallonnais)	82 429,72	80
Charges de fonctionnement	13 606,12	Autofinancement	0,01	
<b>TOTAL</b>	<b>106 436,26</b>	<b>TOTAL</b>	<b>106 436,26</b>	

Le Comité de Programmation, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, VALIDE la programmation du projet Ingénierie 2018, animation du GAL du Pays Avallonnais.

## 2) Ingénierie 2019, animation du GAL du Pays Avallonnais :

Pour l'année 2019, l'animation et la gestion du programme LEADER seront mises en œuvre par quatre agents du PETR du Pays Avallonnais représentant 3,05 ETP.

L'année 2018 a permis de concrétiser cinq dossiers LEADER (hors ingénierie) et la modification de certaines fiches action, permet d'intégrer au programme plusieurs nouveaux projets pour une programmation en 2019.

En 2018, l'organisation de rencontres locales avec la population pour débattre des grands projets qui contribuent à l'attractivité et à l'accueil, a donné naissance à des groupes de travaux participatifs thématiques qui continueront à œuvrer afin de contribuer à la mise en œuvre du programme LEADER

Pour 2019, l'objectif sera de poursuivre ces dynamiques par un renforcement du temps agent mobilisé sur l'animation. Ainsi :

- Un appel à projet est lancé permettant de soutenir une dizaine de projets de manifestations à grand impact sur le territoire.
- En parallèle, le Pays Avallonnais renforcera sa communication notamment à travers la mise en service d'un nouveau site Internet. Un plan de communication territorial sera établi afin de guider les actions de communication du Pays et de ses partenaires, dans l'optique de mieux diffuser le message de territoire d'accueil.

Enfin, du temps agent sera consacré à la mise en œuvre opérationnelle de plusieurs projets :

- Signalétique touristique,
- Accompagnement des communautés de communes pour formaliser les itinéraires touristiques,
- Accompagnement des communes dans leurs projets de revitalisation de centre-bourg,
- Maison des étudiants en santé,
- Château de Monthelon, etc.

Agents	ETP LEADER	Missions
Monica FRAMBOURG	1	Gestion et animation (FA 1, 4 et 5) du programme LEADER – Animation du Conseil de Développement Territorial
Antoine NICOL	0,75	Direction – Pilotage stratégie territoriale (CT, LEADER, etc.) – Culture – Économie – Enfance-Jeunesse – Animation LEADER (FA 3, 7 et 9)
Guillaume PAPIN	0,50	Aménagement de l'espace (SCoT, PLUi, PLU) – Mission Habitat & Politique foncière – LEADER (FA 6 et 8)
Jessica BOURGOIS	0,80	Communication

Plan de financement validé :

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Salaires et charges	138 800,00	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	24 847,24	15,32
Frais de déplacement	4 000,00	FEADER (Programme LEADER Avallonnais)	129 731,97	80,00
Charges de fonctionnement	19 364,97	Autofinancement	7 585,76	4,68
<b>TOTAL</b>	<b>162 164,97</b>	<b>TOTAL</b>	<b>162 164,97</b>	

Le Comité de Programmation, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, VALIDE la programmation du projet Ingénierie 2019, animation du GAL du Pays Avallonnais.

## 2) Salon Planète Habitat Énergie:

Le Pays Avallonnais organise son 7ème Salon Planète-Habitat-Énergie les 20 et 21 Octobre. Cette manifestation s'inscrit dans la période des salons d'Automne d'Avallon qui est propice aux rencontres avec la population. C'est l'occasion pour le Pays de faire connaître son action tout en mettant en relation les habitants du territoire et les entreprises locales spécialisées dans la rénovation du bâti. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de territoire du Pays Avallonnais car elle permet notamment : de renforcer les

relations avec les partenaires institutionnels de l'habitat et de l'urbanisme tels que le CAUE de l'Yonne, les Espaces Info Énergies de l'Yonne et du Parc du Morvan, l'ADIL, mais également d'autres partenaires comme les médias locaux (Radio Avallon, Yonne Républicaine...), de valoriser les entreprises locales de la filière de rénovation du bâti, de sensibiliser les habitants aux travaux menés par le Pays Avallonnais dans le cadre du SCoT. À travers ce salon, l'objectif du Pays Avallonnais est de favoriser la mise en œuvre concrète des attendus de son SCoT, notamment en matière de reconquête des bourgs-centres par la rénovation du bâti, et, de fait, agir sur la vitalité de son territoire et son attractivité pour les nouvelles populations.

Plan de financement validé :

DEPENSES	MONTANT en euros	RESSOURCES	MONTANT en euros	%
Communication	4 999,65	FEADER	10538,85	64 %
Aménagement	11 467,30	Autofinancement PETR appelant du FEADER	2 634,71	16 %
		PETR	3 293,39	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>16 466,95</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 466,95</b>	<b>100 %</b>

Le Comité de Programmation, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, VALIDE la programmation du projet Salon Planète Habitat Énergie.

**O.J. N°4 : VALIDATION DU REGLEMENT D'INTERVENTION**

Une modification du règlement d'intervention a été proposée lors du dernier Comité de Programmation afin d'intégrer les modifications apportées aux fiche-action N° 5, 6 et 10. Après contrôle par le Service Instructeur, la version finale est présentée pour validation.

Le Comité de Programmation VALIDE la nouvelle version du règlement d'intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Le Président,  
Pascal GERMAIN

